



DROIT DE LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

60 HEURES



Pour qui ?

Cette unité d'enseignement s'adresse aux personnes souhaitant suivre un des Titres de l'ICH (Responsable de Programme Immobilier, Gestionnaire Immobilier, Evalueur Immobilier) et toutes personnes désireuses d'acquérir les bases juridiques nécessaires à toute activité dans le domaine de l'immobilier



Objectifs :

Connaître les règles fondamentales et les pratiques relatives à la propriété des biens immobiliers, privés et publics.



Contenu de la formation :

- La propriété immobilière privée
- La propriété immobilière publique
- Les modes d'acquisition de la propriété immobilière



Modalités d'organisation et financement :

- Du 22/06/2020 au 12/10/2020 : formation à distance et une journée en présentiel en septembre
- Examen final écrit
- Financement Individuel 480€/ entreprise 1200€

Contact :

Cnam Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 58 19 17
lyon@cnam-ara.fr ou grenoble@cnam-ara.fr